

serait que temps et grand temps d'en faire connaître la teneur au public intéressé.

Quant à la Loi des faillites, un nouveau projet est sorti. Nous doutons fort cependant qu'il essuie le feu de la discussion durant la présente session. Tous les ans on en parle de cette Loi des faillites, mais c'est pour la renvoyer à l'année suivante. Le gouvernement précédent qui n'a jamais osé aborder cette question de front s'est aliéné une bonne partie des commerçants de ce fait ; on lui a beaucoup reproché et non sans raison son manque d'initiation en cette matière.

Le gouvernement actuel n'a pas profité de la leçon et son inaction sera sévèrement jugée par le commerce en temps opportun.

Assez de discours académiques pour la galerie ont été prononcés ; il serait temps de s'occuper un peu et même beaucoup des intérêts du pays. Si les partis sont satisfaits des joutes oratoires de leurs chefs et applaudissent aux discussions de politique pure, les hommes qui produisent et agissent en ont assez et trop et demandent qu'on cesse les discours oiseux et stériles de la théorie pour s'occuper de choses utiles et pratiques.

HUDON & ORSALI

Dans la "Gazette" de mardi a paru une note d'après laquelle la maison bien connue de Hudon & Orsali avait déposé son bilan, à la demande de M. George A. Vallée de Ste-Anne de Bellevue. La note était inexacte par suite d'une interprétation erronée d'un reporter, le fait réel est que la demande de cession a été faite à George A. Vallée par la maison Hudon & Orsali. La maison Hudon & Orsali est établie depuis longtemps sur des bases solides, elle est solvable et absolument capable

de rencontrer toutes ses obligations.

Les éditeurs de la "Gazette" regrettent profondément la publication de la note en question et les ennuis qu'elle a pu causer. Ils ont la conviction que cette rectification, en expliquant les faits, aura pour effet de faire disparaître toute fausse impression qu'aurait pu avoir le public quant à la solidité commerciale de la firme ci-dessus.

COMMERCE, INDUSTRIE ET FINANCE

Industrie de la bière : Aux Etats-Unis, remarque le Consul de France à Chicago, la bière occupe une place prééminente parmi les boissons consacrées par un usage toujours croissant. Quant à ce qui est de l'exportation, les données de la statistique sont aussi précises que remarquables. Elles nous montrent que les États-Unis ont vendu à l'étranger, en 1897, pour 692,582 dollars de liqueurs fabriquées avec le malt,—telle est l'expression employée,—que cette exportation s'est élevée à une valeur de 1,003,361 dollars en 1898, et qu'elle a atteint celle de 2,145,437 dollars en 1899,—soit, en ces deux dernières années, une augmentation de 350 p.c. environ.

Les chiffres correspondants de l'importation durant les trois dernières années en question ont été de 1,489,092 dollars—1,368,111 dollars—1,572,881 dollars respectivement.

Chicago et la ville voisine de Milwaukee, qui est presque exclusivement de population allemande, sont de grands centres de cette fabrication, la plus grande brasserie connue n'en étant pas moins encore celle de Anhauser-Busch, à Saint-Louis (Missouri). Le nombre des brasseries de Chicago; si j'en crois un des principaux brasseurs de cette